

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **22 juin 2022**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **22**
Nombre de pouvoirs : **7**

Le vingt-neuf juin deux-mille-vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 22 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 7 membres du Conseil Municipal :

M. Tony CALLA à M. Gilles BARBE ; M. Tony CORNELISSEN à M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à Mme Nicole BERTHON ; Mme Martine PANNETIER à Mme Sandra DELIBIT ; Mme Céline PARRAIN à Mme Sophie RIBEIRO ; M. Philippe PELAT à M. Michel PESTEIL et Mme Tessa SAUBESTY à M. Jean-Pierre GUITARD.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : dl20220629-001

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 14 juin 2022 ;

Vu la Délibération n° DL20220406-005 approuvant le budget principal « 2022 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal « 2022 », comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	39 094,15			
65	Autres charges de gestion courante	- 5 650,00			
67	Charges exceptionnelles	5 650,00			
023	Virement à la section d'investissement	- 39 094,15			
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
041	Opérations patrimoniales	- 50 000,00	041	Opérations patrimoniales	-50 000,00
23	Subventions d'équipement versées	- 243 277,80	021	Virement de la section de fonctionnement	- 39 094,15
204	Immobilisations en cours	195 903,65			
21	Immobilisations corporelles	8 280,00			
	TOTAL	- 89 094,15		TOTAL	- 89 094,15

Fait en Mairie d'Ussel, le 29 juin 2022

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20220629-dl20220629-001-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception préfecture : 11/07/2022

Date d'affichage : 11/07/2022
Date de notification :



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE